Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PSR, veuillez visiter :
cappsr.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS (RAPIDE, COLLECTIVE, CAFÉTÉRIA)

SESSION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

fficient : 3 pour l'unité commune Français-Histoire-géographie-EMC Durée : 2 heu

Le candidat présente le document préparé correspondant au thème tiré au sort. En l'absence de document ou si celui-ci n'est pas conforme, l'examinateur peut proposer un document de secours.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS

Modalité réglementaire : l'histoire-géographie-EMC est évaluée à l'oral dans le cadre de l'unité commune UG1. Le candidat prépare six documents, un pour chacun des six thèmes indiqués dans le dossier. Il tire au sort un thème, présente le document associé, en explique le sens et répond aux questions de l'examinateur. La durée totale est de 15 minutes, dont 5 minutes de préparation et 10 minutes de présentation et d'échange.

Les trois parties et les points affichés ci-dessous organisent les ressources et les questions de ce dossier sur 20 points. Ils ne constituent pas un barème réglementaire distinct de l'épreuve orale ni un sujet écrit à rendre. Les documents de réponse sont des supports de préparation et de présentation orale.

PARTIE 1 : HISTOIRE (9 points)

Contextualiser, analyser une source et exercer son esprit critique

Préparez un document pour chacun des deux thèmes d'histoire. Le document tiré au sort sert de support à la présentation orale. Pour l'analyse, identifiez la nature, la date, l'auteur ou l'institution, le contexte, l'idée principale, la portée et les limites du document.

DT 1 est un extrait authentique de la déclaration du 9 mai 1950. DT 3 reproduit un extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Repères historiques utiles pour contextualiser les documents

Date	Repère
1789	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
1792	Proclamation de la République en France
1950	Déclaration de Robert Schuman sur la mise en commun de la production du charbon et de l'acier
1951	Signature du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier
1957	Signature des traités de Rome
1958	Début de la Ve République

Repères chronologiques : les dates et événements sont fournis pour aider à la contextualisation.

1.1 (2 points) Pour DT 1, présentez la nature, l'auteur, la date et le contexte du document. Situez-le dans la construction européenne depuis 1950.

1.2 (2,5 points) Expliquez l'idée principale de DT 1 et relevez deux éléments précis du texte qui la justifient. Montrez en quoi la proposition de mise en commun du charbon et de l'acier constitue une réalisation concrète.

1.3 (2 points) Confrontez DT 1 et DT 3 en précisant leur contexte, leur objectif et les droits ou principes qu'ils mettent en avant. Distinguez ce que chaque document permet d'affirmer de ce qu'il ne permet pas d'affirmer.

1.4 (2,5 points) Pour le thème « La France de la Révolution française à la Ve République », présentez DT 3, situez-le en 1789 et expliquez la portée de l'affirmation selon laquelle les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Indiquez une limite d'un texte normatif comme source pour connaître la réalité des situations vécues.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (7 points)

Décrire des espaces, interpréter des données et expliquer des enjeux territoriaux

Préparez un document pour chacun des deux thèmes de géographie. DT 2 et DT 4 sont des données de travail construites pour ce dossier : elles ne sont pas des statistiques officielles et ne décrivent pas une commune réelle. Utilisez uniquement les valeurs fournies, sans les présenter comme des données observées dans une ville particulière.

Repérage des thèmes et des documents géographiques

Thème	Document associé	Éléments à repérer
Espaces, transports et mobilités	DT 2	Modes de déplacement, évolution des flux, aménagement
Espaces urbains, acteurs et enjeux	DT 4	Usages de l'espace, acteurs, accessibilité, services

DT 2 porte sur les mobilités ; DT 4 porte sur les espaces urbains, leurs acteurs et leurs enjeux.

2.1 (2 points) À partir de DT 2, décrivez les évolutions des déplacements entre les deux années présentées. Appuyez votre réponse sur au moins deux données chiffrées et formulez une conclusion sur la place des différents modes de transport.

2.2 (1,5 point) Sur le document réponse DR 1, complétez le schéma relationnel à partir de DT 2. Faites apparaître un aménagement, le déplacement qu'il favorise et un enjeu associé.

2.3 (2 points) À partir de DT 4, identifiez les acteurs qui interviennent dans l'espace urbain et expliquez deux enjeux liés à son aménagement. Distinguez au moins un intérêt commun et un intérêt susceptible de créer un désaccord.

2.4 (1,5 point) Présentez une limite des données de DT 2 ou de DT 4. Expliquez quelle information supplémentaire serait utile pour mieux comprendre les mobilités ou les enjeux urbains.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Mobiliser les principes républicains et construire un jugement argumenté

Préparez un document pour chacun des deux thèmes d'EMC. Pour la situation de DT 5, distinguez les faits, les règles applicables, les droits en jeu et les responsabilités des personnes. Appuyez votre argumentation sur le document et sur les principes de la République.

Principes et notions utiles pour l'analyse civique

Notion	Repère
Liberté d'expression	Liberté fondamentale qui s'exerce dans le respect de la loi et des droits d'autrui
Laïcité	Principe de la République garantissant la liberté de conscience et le respect de toutes les croyances
Égalité	Principe selon lequel les personnes sont égales devant la loi, sans distinction prohibée
Responsabilité	Obligation de répondre de ses actes et de respecter le cadre commun

Principes constitutionnels et notions mobilisables dans les réponses.

3.1 (1,5 point) Dans la situation de DT 5, distinguez les faits établis des opinions exprimées. Identifiez les libertés, droits et responsabilités en jeu en vous appuyant sur DT 6.

3.2 (1,5 point) Proposez une réponse argumentée et respectueuse à la situation. Mobilisez au moins un principe républicain et expliquez comment le désaccord peut être traité dans un cadre démocratique.

3.3 (1 point) Pour le thème « Cohésion et diversité dans une société démocratique », expliquez en quoi le respect de la diversité et l'égalité des droits contribuent à la cohésion sociale. Appuyez votre réponse sur un exemple précis.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DU 9 MAI 1950 : EXTRAIT

Source authentique : Robert Schuman, déclaration prononcée le 9 mai 1950 à Paris. Extrait : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. » La déclaration propose notamment de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune.

Source : déclaration du 9 mai 1950, texte publié par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Extrait reproduit pour l'épreuve.

DT 2 : MOBILITÉS QUOTIDIENNES DANS UN TERRITOIRE PÉRIURBAIN : DONNÉES DE TRAVAIL

Les données ci-dessous sont construites pour ce dossier et ne correspondent pas à une enquête officielle ni à un territoire réel. Les déplacements considérés sont des trajets domicile-travail un jour ouvré. Les parts sont exprimées en pourcentage du total des déplacements comptabilisés ; chaque colonne totalise 100 %.

Répartition des déplacements domicile-travail selon le mode utilisé

Mode de déplacement	Année A	Année B
Voiture individuelle	68	57
Transports collectifs	14	20
Marche et vélo	12	17
Covoiturage	6	6
Total	100	100

Données de travail fictives, valeurs en pourcentage.

DT 3 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789 : EXTRAITS

Source authentique : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Article premier : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Article 6 : « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. »

Source : texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789, texte constitutionnel français.

DT 4 : USAGES ET AMÉNAGEMENTS D'UN QUARTIER URBAIN : DONNÉES DE TRAVAIL

Le tableau décrit une situation construite pour le dossier. Il présente des besoins et des propositions d'acteurs ; il ne rapporte pas les résultats d'une concertation réelle. Les propositions peuvent répondre à plusieurs enjeux et faire l'objet de débats.

Acteurs, propositions et enjeux dans un quartier urbain

Acteur	Proposition ou besoin exprimé	Enjeu concerné
Municipalité	Créer une voie réservée aux bus et sécuriser deux carrefours	Accessibilité, sécurité, qualité de l'air
Habitants	Demander un accès plus facile aux commerces et aux services	Vie quotidienne, égalité d'accès
Commerçants	Maintenir des possibilités de livraison et de stationnement de courte durée	Activité économique, organisation des déplacements
Association cycliste	Proposer une piste cyclable continue et protégée	Mobilité active, sécurité

Situation de travail fictive pour l'analyse géographique.

DT 5 : SITUATION CIVIQUE : EXPRESSION ET RESPECT DANS UN ESPACE NUMÉRIQUE SCOLAIRE

Dans un espace numérique utilisé par une classe, un élève publie une critique d'une décision prise par le conseil de vie collégienne. Un autre élève répond par un message visant personnellement l'auteur de la critique et mentionnant son origine supposée. Plusieurs élèves demandent la suppression des messages ; d'autres estiment qu'il faut laisser toute publication en ligne. Les faits décrits constituent une situation fictive destinée à l'analyse civique.

Pour l'analyse, distinguez la critique d'une décision, qui relève du débat, des propos visant une personne ou un groupe. La liberté d'expression s'exerce dans le cadre de la loi et dans le respect des droits d'autrui.

DT 6 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 : ARTICLE PREMIER

Source authentique : Constitution du 4 octobre 1958, article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Source : Constitution de la Ve République, article premier, texte en vigueur.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Schéma relationnel de préparation sur les mobilités **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir de DT 2. Ce support peut être utilisé pendant la préparation et présenté à l'oral ; il ne constitue pas une feuille de réponses écrites à remettre.

Relier évolution des mobilités, aménagement et enjeu

Constat tiré des données	Aménagement ou action possible	Enjeu associé
La part de la voiture individuelle passe de 68 % à 57 %.	.....	.....
La part des transports collectifs passe de 14 % à 20 %.	.....	.....
La part de la marche et du vélo passe de 12 % à 17 %.	.....	.....

Compléter les cases contenant « ... » à partir des données de DT 2 et de vos connaissances.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.